Image not found or type unknown

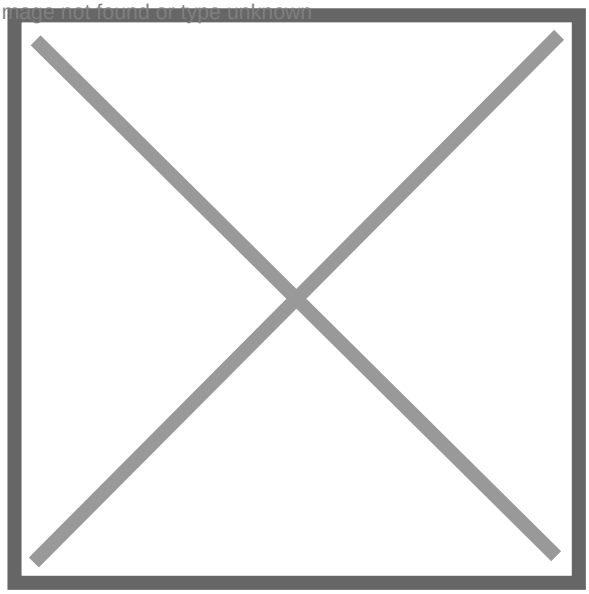

Cadre de l'enquete : connexite ou vol aggravé

Par **Clementine2.0**, le **16/11/2019** à **16:22**

Bonjour. Je suis étudiante en master 1 carrières judiciaires et je rencontre un pb avec un cas pratique de procédure pénale. En l'espèce, la caissiere d'un magasin est soupçonnée de détourner quotidiennement de l'argent de ce magasin Son employeur après s'etre constitué des preuves, décide de la convoquer pour la licencier. Celle-ci devient alors agressive et menaçante. Des policiers de la placee en garde a vue.mon pb est le suivant: je dois déterminer le cadre de l'enquête, cependant, plus loin dans le cas, le procureur de la république décide de la mettre en examen pour vol aggravé du fait que l'infraction est été commise dans un lieu utilisé pour l'entrepôt de marchandises. Je ne sais alors pas comment faire. Dois je parler de la connexite des 2 infractions ou bien qualifié l'infraction de vol aggravé pour causes de violence. Je sais que le cadre est celui de la flagrance, mais je ne sais pas comment le prouver

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés